Thérence CARVALHO

« La physiocratie sur les planches : combat d'idées et conquête des esprits dans le théâtre européen du XVIIIe siècle »

in *L'État en scènes. Théâtres, opéras, salles de spectacles du XVIe au XIXe siècle. Aspects historiques, politiques et juridiques*, sous la direction de Robert Carvais et Cédric Glineur, Amiens, CEPRISCA, 2018, p. 347-358.

Résumé



Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la circulation des idées physiocratiques trouve d'intéressantes résonances dans le théâtre européen. Du Pont de Nemours rédige ainsi, en 1771, la pièce *L'Empereur Joseph Second* afin d'attirer l'attention du monarque autrichien et de l'inciter à réaliser des réformes juridiques et économiques conformes aux prescriptions de la doctrine physiocratique. *A contrario*, Catherine II de Russie compose personnellement une comédie intitulée *L'Antichambre d'un seigneur* dans laquelle elle tourne en ridicule le séjour avorté d'un autre physiocrate, Lemercier de la Rivière, qu'elle avait fait venir à Saint-Pétersbourg afin de refondre en profondeur le droit russe. Pareillement, l'impératrice est suivie par le comte von Cobenzl, ambassadeur autrichien auprès de la cour de Russie, qui écrit en 1789 le proverbe dramatique *Gros-Jean ou La Régimanie*. Marquée par le désir de plaire à la tsarine, cette pièce constitue une sévère satire de la mission de Lemercier de la Rivière en Russie. Par l'étude comparée de ces différentes pièces resituées dans le contexte politique et juridique de l'absolutisme éclairé, cette contribution vise à souligner que l'art dramatique est utilisé, à une échelle européenne, tant par les partisans de la physiocratie que par ses plus farouches adversaires. Moyen d'expression privilégié du siècle des Lumières, le théâtre témoigne alors avec force des luttes idéologiques de son temps et atteste des stratégies de propagande destinées à conquérir l'opinion publique.